

Livrable F : Rapport sur la Finance Climat | Guide ICAT Phase 1 – Cadrage, planification et arrangements institutionnels

Analyse du dispositif national de suivi du financement climatique existant et des obligations internationales en matière de suivi et de communication afin d'élaborer un plan de travail et développer en conséquence le système de suivi des financements climatiques

Mai 2026

DISCLAIMER

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted, in any form or by any means, electronic, photocopying, recording or otherwise, for commercial purposes without prior permission of the Union of Comoros. Otherwise, material in this publication may be used, shared, copied, reproduced, printed and/or stored, provided that appropriate acknowledgement is given of Union of Comoros and ICAT as the source. In all cases the material may not be altered or otherwise modified without the express permission of the Union of Comoros.

PREPARED UNDER

The Initiative for Climate Action Transparency (ICAT), supported by Austria, Canada, Germany, Ireland, Italy, and the Children's Investment Fund Foundation.

Supported by:



Federal Ministry
for the Environment, Climate Action,
Nature Conservation and Nuclear Safety



INTERNATIONAL
CLIMATE
INITIATIVE



MINISTERO DELL'AMBIENTE
E DELLA SICUREZZA ENERGETICA

based on a decision of
the German Bundestag



Federal Ministry
Republic of Austria
Climate Action, Environment,
Energy, Mobility,
Innovation and Technology



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada



Rialtas na hÉireann
Government of Ireland



CHILDREN'S
INVESTMENT FUND
FOUNDATION

ICAT is hosted by the United Nations Office for Project Services (UNOPS)



Finance Climat | Cadrage, planification et arrangements institutionnels

Initiative for Climate Action Transparency – ICAT

Livable F

AUTEURS

FAISSOIL MHADJI, Consultant National

Ministère de l'Environnement chargé du Tourisme-Direction Générale de l'Environnement et des forêts
(DGEF)

Juin 2026

Sommaire

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET ICAT COMORES.....	6
CONTEXTE GÉNÉRAL ET JUSTIFICATION DU PROJET.....	6
OBJECTIFS ET PÉRIMÈTRES DES TRAVAUX.....	7
2. MÉTHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE.....	7
3. ETAT DES LIEUX.....	8
ANALYSE INSTITUTIONNELLE ET DES PARTIES PRENANTES.....	8
Cartographie des parties prenantes.....	8
Rôles potentiels dans le futur système national de suivi et premières réflexions sur les arrangements institutionnels.....	13
EVALUATION DE BASE ET ANALYSE DES LACUNES.....	14
4. VISION ET OBJECTIFS POUR LE SYSTÈME NATIONAL DE SUIVI DE LA FINANCE CLIMAT.....	16
Objectifs visés par l'Union des Comores.....	16
Plan de travail proposé.....	18
Domaines prioritaires de renforcement des capacités.....	23
ANNEX 1. EVALUATION DE BASE DE L'UNION DES COMORES.....	25

1. Contexte et justification du projet ICAT Comores

Contexte général et justification du projet

L'Union des Comores a signé la Convention le 11 juin 1992 et l'a ratifiée le 31 octobre 1994. Ainsi, en tant que Partie à la Convention, les Comores sont tenues de rendre compte des mesures adoptées et mises en œuvre à travers leurs politiques et stratégies pour s'adapter et atténuer les effets des changements climatiques, contribuant ainsi à la réalisation de l'objectif de la Convention.

Pour répondre à leurs obligations, le pays a soumis sa communication nationale initiale le 5 avril 2003, sa Second communication Nationale le 24 juin 2013 et ses contributions nationales déterminées le 17 septembre 2015. Les Comores ont signé l'Accord de Paris le 22 avril 2016 et l'ont ratifié le 23 novembre 2016. En outre, l'Union des Comores a lancé en Avril 2026 le processus d'élaboration de son plan national d'adaptation avec le soutien technique du PNUC et financier du GCF. Le pays s'est également engagé dans la mise en œuvre de l'adaptation pour renforcer la résilience de la population en intégrant la dimension genre dans cette thématique.

Le cadre de transparence renforcé (ETF) de l'Accord de Paris s'appuie sur le système actuel de mesure, de notification et de vérification (MRV).

L'Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique ICAT vise à aider les pays à mieux évaluer les impacts de leurs politiques et actions climatiques et à respecter leurs engagements en matière de transparence.

Elle accroît les capacités globales de transparence nationale, notamment l'évaluation des contributions des politiques et des actions climatiques au profit des pays.

L'ICAT appuie les États, en particulier les pays en développement, dans le renforcement de leurs capacités à évaluer les impacts de leurs politiques et actions climatiques et à respecter leurs engagements en matière de transparence. Elle contribue également à améliorer les capacités nationales de suivi, de rapportage et d'évaluation, notamment en ce qui concerne l'analyse des contributions des politiques et actions climatiques. Elle fournit ainsi des informations méthodologiques et des outils appropriés afin d'appuyer l'élaboration des politiques fondées sur des données concrètes.

C'est dans ce contexte que l'ICAT appuie l'Union des Comores pour asseoir un cadre de transparence des actions climatiques.

Les objectifs du projet sont donc :

- (i) Développer et/ou améliorer le système de transparence en lien avec l'inventaire et le suivi des mesures d'atténuation de la CDN dans les secteurs de l'Énergie et AFOLU ;
- (ii) Appuyer l'évaluation des stratégies et PaM en termes d'atténuation ;
- (iii) Débuter la mise en place d'un système de suivi des financements climat ; et
- (iv) Partager des connaissances et leçons apprises.

Ce livrable s'inscrit donc dans l'objectif 3 du projet afin d'« analyser le dispositif national de suivi du financement climatique existant et les obligations internationales en matière de suivi et de communication et élaborer un plan de travail pour développer en conséquence un cadre de suivi des financements climatiques ».

Objectifs et périmètres des travaux

Dans ce cadre, l'Union des Comores bénéficie de l'appui de l'ICAT pour appliquer les orientations méthodologiques du Guide ICAT sur la transparence de la finance climat, afin de mettre en place un système de suivi des flux de financements climatiques au niveau national en soutien à la mise en œuvre de ses Contributions déterminées au niveau national (CDN).

Les Comores dépendant grandement des financements internationaux pour mettre en œuvre efficacement ses CDN, un cadre de transparence est en effet essentiel afin de mettre en place un système de suivi des flux financiers efficace et utile.

2. Méthodologie mise en œuvre

La phase 1 de la méthodologie ICAT sur le suivi des financements climat a donc été mise en œuvre afin de poser les bases et créer un cadre de transparence du financement climat au niveau national, en suivant les étapes suivantes :

- Identification des parties prenantes dans le paysage du financement climatique ;
- Évaluation de référence du pays. Cette dernière aide le pays à identifier quels éléments du cadre de transparence du financement climatique existent déjà au niveau national et quels éléments doivent encore être développés ;
- le pays a ensuite défini ses objectifs de mise en œuvre du guide d'une part ;
- et élaboré un plan de travail basé sur l'évaluation réalisée d'autre part.
- Au cours de l'exercice de cartographie des acteurs, une base de dispositif institutionnel est dégagée, définissant ainsi les rôles et les responsabilités entre les parties prenantes. Cependant, ce dispositif sera complété et détaillé dans les tâches futures telles que décrites dans le plan de travail (cf. section correspondante).
- Puis lors d'un atelier national tenu à Moroni en Mai 2026, en présence de 40 représentants des institutions nationales concernées et de Madame Fanny Joubert (Citepa), une liste de renforcement des capacités techniques des responsables gouvernementaux et des autres parties prenantes a été définie puis validé par les acteurs présents.

Il est à noter que cet atelier a également été l'occasion de présenter, d'échanger et de valider les différents résultats des étapes de la phase 1 du guide ICAT.

3. Etat des lieux

Analyse institutionnelle et des parties prenantes

Cartographie des parties prenantes

La mise en œuvre du processus de suivi et d'évaluation de la finance climat aux Comores repose sur l'implication d'un large éventail de parties prenantes issues des secteurs public, privé, de la société civile ainsi que des partenaires techniques et financiers. La cartographie des acteurs réalisée dans le cadre de l'approche ICAT a permis d'identifier les institutions clés intervenant dans la mobilisation, la gestion, le suivi et le rapportage des financements climatiques.

Les principales parties prenantes comprennent :

- les ministères sectoriels concernés par l'action climatique, notamment ceux en charge de l'environnement, des finances, de l'agriculture, de l'énergie, des infrastructures, de l'eau et de l'aménagement du territoire.
- D'autres institutions publiques, telles que les organismes de planification, les collectivités territoriales et les établissements publics, jouent également un rôle important dans la mise en œuvre des actions climatiques.
- Les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales, le secteur privé ainsi que les institutions académiques et de recherche contribuent également à la mobilisation des ressources, au développement des capacités et à la mise en œuvre des initiatives liées au climat.

Concernant les arrangements institutionnels, l'évaluation a mis en évidence la nécessité de renforcer les mécanismes de coordination entre les différentes institutions impliquées dans la finance climat. L'établissement d'un cadre institutionnel clair, définissant les rôles et responsabilités des acteurs, constitue une condition essentielle pour assurer une collecte harmonisée des données, améliorer la traçabilité des flux financiers climatiques et soutenir le suivi de la mise en œuvre des CDN.

Dans cette perspective, le ministère en charge de l'environnement, en collaboration avec les institutions compétentes, est appelé à jouer un rôle central de coordination et de supervision du système national de suivi de la finance climat.

Ainsi le tableau ci-après présente les parties prenantes identifiées à l'échelle national susceptibles de jouer un rôle dans le suivi de la finance climatique :

Tableau 1 : Identification des parties prenantes nationales

Groupe de parties prenantes	Nom	Rôle en matière de finance climat	Sources de données
Secteur public (national)			
Gouvernement national / fédéral	Ministère de l'Environnement chargé du Tourisme - Direction Générale de l'Environnement et des forêts(DGEF)	Responsable de l'élaboration de la mise en œuvre et du suivi de la Politique nationale en matière de développement durable, du changement climatique, Il assure les projets intervenants dans le domaine de l'environnement. Il assure le plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières, suivre les facilités et les conventions d'appui. Il est chargé du suivi et de la mise en œuvre de la CDN à travers le plan de partenariat et les projets du plan d'investissement climatique,	Plans/ Programmes d'investissement du secteur/projet
	Ministère de l'Energie - Direction Générale des Eaux et des Mines - (DGEME) - SONELEC	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la Politique nationale en matière d'énergie. Il assure la tutelle des projets.	Programmes d'investissement du secteur/projet
	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat - Direction Nationale de la Stratégie Agricole et de l'Environnement (DNSAE)	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale de l'agriculture, de l'élevage. Ils assurent les projets qui interviennent dans son secteur	Programmes d'investissement du secteur/projet
	Ministère de finance du Budget et du Secteur Bancaire	Responsable de la politique budgétaire et réformes des finances publiques. Coordonnateur de la préparation du budget de l'Etat, de l'exécution du budget et de la reddition des comptes	Programmes d'investissement du secteur/projet et budget publique
	Ministère de la Santé et protection sociale	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière de la santé tel que définie dans le PCE. Il assure la tutelle des projets intervenants dans son domaine	Programmes d'investissement du secteur/projet

	Ministère de la promotion du genre solidarité et information	<i>Acteur secondaire dans la FC mais à impliquer si la dimension « genre » de la finance climat est un paramètre retenu dans le suivi des flux financiers</i>	
	Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGD)	Responsable de l'élaboration des Politiques climatiques sectorielles et suivi des mesures. Elle coordonne les projets qui interviennent dans ce secteur	Programmes d'investissement du secteur/projet
	Agence nationale des Aires protégées	Mise en œuvre des mesures ou actions définies dans la politique nationale en matière d'environnement et de la conservation des ressources naturelles. Elle assure la tutelle des projets intervenants dans la conservation et de la préservation de biodiversité.	Programmes d'investissement du secteur/projet
	Ministère de l'économie, de l'industrie, des investissements	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière d'économie, de l'industrie et de l'orientation des investissements conformément aux orientations définies dans le PCE. Il assure la tutelle des projets intervenants dans son domaine	Programmes d'investissement du secteur/projet
	Ministère des transports Maritime et Aérien	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière du transport maritime et aérien suivant les grandes lignes définies dans le PCE. Il assure la tutelle des projets intervenants dans son domaine	Programmes d'investissement du secteur/projet
	Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme chargé des Affaires foncières et des Transports Terrestres	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi des politiques nationales en matière d'aménagement du territoire, du foncier et du transport terrestre tenant compte des lignes directrices du PCE. Il assure la tutelle des portefeuilles des projets intervenants dans son domaine	Programmes d'investissement du secteur/projet
	Direction générale sécurité civile	Responsable de la Gestion, à la réduction des risques de catastrophes au niveau national et à la résilience face aux chocs naturels et climatiques. Également la mobilisation de financement pour l'adaptation et à l'assurance catastrophe. Actuellement aucun	Programme de riposte poste catastrophe/ projets/Fonds sur les pertes et dommages

		projet de recherche n'est enregistré au niveau de cette Direction mais des sessions de renforcement des capacités ont été organisé et d'autres en programmation	
	Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement, de la Recherche Scientifique, de la Formation et l'insertion Professionnelle	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre effective et du suivi de la politique nationale en matière d'éducation, de recherche scientifique et de l'innovation en fonction des orientations du PCE. Il assure la tutelle des projets dans son domaine.	Programmes d'investissement du secteur/projet
	Ministère des Affaires Etrangères	Transpositions des protocoles et des conventions internationales. Il coordonne avec le MET et les autres secteurs pour les question opérationnelles dans les politiques et les réglementations nationales et gestion de la coopération régionale/internationale	Programmes d'investissement du secteur/projet
	Commissariat Général au plan	Coordination des actions du gouvernement, Chef de file dans l'identification, la formulation et le suivi et évaluation des projets	Programmes d'investissement du secteur/projet
	Ministère de l'intérieur, de la Décentralisation, de l'organisation Territoriale chargé des Relations avec les institutions	Responsable de la planification de politique climatiques nationales/sectoriels, de la mise en œuvre et suivi en matière de sécurité sociale, de protection et de lutte contre les risques naturelles, climatiques. Il coordonne les projets sous sa tutelle	Programmes d'investissement du secteur/projet
	Assemblée Nationale de l'Union des Comores	Responsable de la surveillance, de l'approbation, de la vulgarisation des lois	Lois promulguées
	Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie	Responsable de production, vulgarisation des informations climatique, de la sensibilisation aux décideurs et aux utilisateurs nationaux	Programmes d'investissement du secteur/projet
Gouvernements infranationaux / locaux	Gouvernorats insulaires/Municipalités	Responsable de suivi de la planification, de la mise en œuvre des actions du gouvernement central au niveau local	Budgets et plans d'investissement local
Secteur public (international)			
Institutions multilatérales de	Banque Mondiale	Investissements financiers et Assistance technique à travers le canal officiel (point focal national)	Plans d'investissements, Etats financiers/
	Banque Africaine de Développement		

financement du développement	Banque Islamique de Développement		registres et portefeuille de projets
Fonds multilatéraux pour l'environnement et le climat	FVC	Investissements financiers à travers le canal officiel (point focal national)	Etats financiers/registres et portefeuille de projets
	Fond d'adaptation		
	Fond saoudien		
	FEM		
	Fond Pertes et Dommages		
Agences multilatérales	Commission de l'Océan Indien (COI)	Investissements financiers à travers le canal officiel (point focal national)	Etats financiers/registres et portefeuille de projets
	Les agences des nations Unies (PNUD,FAO, PNUE,UNICEF,IUCN)		
Coopération bilatérale/agences de développement	JIICA	Investissements financiers	Etats financiers/registres et portefeuille de projets
	KOICA		
	TIKA		
	AFD		
	UE		
	Union Africaine		
	SADEC		
	OIF		
Secteur privé (national et international)			
Entreprises du secteur privé	Inovent	Responsable chargée de l'appui technique et de la mise en œuvre des projets en lien avec le secteur de l'énergie et à la transition énergétique (photovoltaïque)	Plans d'investissements, Etats financiers/registres
Autres acteurs non étatiques			
Organisations non gouvernementales (ONG)	Dahari	Mise en œuvre de projets,partage d'expérience et investissement financiers	Plans d'investissements, Etats financiers/registre et portefeuille de projet
	AIPEC	Mise en œuvre de projets, partage d'expérience et investissement financiers	
	PFDDSA	Investissement financiers	
	Banda Bitsi	Mise en œuvre de projets, sensibilisation, partage d'expérience	
	Consortium Dayima-ARAF	Mise en œuvre de projets, partage d'expérience	
Monde académique	Laboratoire des sciences marines	Responsable en appui scientifique, à la mise en œuvre des activités pilotes, du partage d'expérience	Etudes, articles de journaux, bases de données, plans d'investissements
	Institut National pour la Recherche de l'Agriculture Pêche et Environnement		

Médias	ORTC, LAGAZETTE	Responsable de la diffusion de l'information, plaidoyer et éducation <i>Acteurs de sensibilisation. (secondaire dans l'analyse des flux de finance climat)</i>	Articles de journaux
Communautés	Coopératives	Responsable de la mise en œuvre efficace des projet et suivi et de la pérennisation au niveau local	Bénéficiaires directs de financement de projet
	Communautés locales		

Rôles potentiels dans le futur système national de suivi et premières réflexions sur les arrangements institutionnels

À ce stade, aucun mécanisme institutionnel formel dédié au suivi de la finance climat n'a été identifié aux Comores.

- L'analyse des parties prenantes montre que le futur système national de suivi de la finance climat nécessitera l'implication d'un large éventail d'acteurs.
- Les informations relatives aux financements climatiques semblent dispersées entre plusieurs ministères, agences d'exécution, partenaires techniques et financiers et porteurs de projets. Les responsabilités en matière de collecte, de consolidation et de rapportage des données ne sont pas clairement définies.

Les consultations menées ont permis d'identifier les principales institutions susceptibles de participer au futur système national de suivi de la finance climat. La définition des rôles, responsabilités et mécanismes de coordination entre institutions constitue un résultat attendu de l'objectif 1 du plan de travail.

Tableau 2: Identification des rôles potentiels du système national de suivi

Fonction	Institutions concernées
Coordination stratégique nationale	Ministère de l'Environnement, Ministère des Finances
Production de données sectorielles	Ministères sectoriels, agences nationales,
Fourniture de données sur les financements internationaux	Fonds climat, agences de coopération, banques multilatérales de développement,
Consolidation et gestion des données	Institution chef de file à définir : - Ministère de l'Environnement, Ministère des Finances, - Ministères sectoriels
Contrôle qualité et validation	Ministère de l'Environnement, Ministère des Finances et institutions concernées
Rapportage	Ministère de l'Environnement
Utilisation des résultats	Gouvernement, partenaires techniques et financiers, collectivités locales, gouvernorats
Appui technique et scientifique	Universités, instituts de recherche, agences spécialisées

Evaluation de base et analyse des lacunes

L'enquête réalisée dans le cadre de cette première phase permet de faire un état des lieux de la finance climat au niveau national et d'identifier les principales lacunes en matière de transparence.

Politiques et réglementation en matière de climat

Il existe plusieurs initiatives en lien avec la finance climat, comme les accords de coopération entre l'UNCF et le MET dans le cadre de renforcement des capacités techniques, le Dialogue national entre le PNUD pour la préparation des cadres du MET à la COP, les projets E2RC. Ces actions s'inscrivent dans les politiques climatiques nationales et les engagements du pays dans le cadre de la CCNUCC et à l'accord de Paris.

Cependant, aucun cadre spécifique à la transparence dédié à la transparence de la finance climat n'est disponible. Ce manque montre la nécessité de mettre en place un cadre clair pour organiser et suivre ce domaine.

Un tel cadre permettra de mieux définir les responsabilités des différents acteurs et de prendre en compte les nouveaux enjeux liés aux mécanismes de financement climatique.

Cadrage, planification et arrangement institutionnel

Beaucoup d'efforts ont été réalisés au niveau du MET notamment dans le cadre de la NC3, BTR et CDN 3.0 pour mettre en place un arrangement institutionnel multisectoriel ventilé par activité et par type du projet. Ce mécanisme institutionnel doit encore être renforcé pour mieux intégrer tous les acteurs pour servir de base solide pour la mise en œuvre des objectifs du guide ICAT.

À ce jour, il n'existe pas d'arrêté officiel créant une équipe dédiée à la finance climat. Le MET, à travers la DGEF, assure toutefois le suivi des questions environnementales et climatiques, y compris la finance climat, en collaboration avec les secteurs concernés.

Il n'existe pas non plus de cadre réglementaire spécifique sur la finance climat. Cependant, un schéma de collecte de données existe, principalement pour les inventaires de gaz à effet de serre.

Plusieurs lacunes sont aussi notées :

- pas de points focaux dédiés dans les ministères ;
- pas de procédures formalisées de coordination ;
- pas d'évaluation complète des capacités des institutions ;
- pas de cadre légal pour la collecte des données.

Définition et classification de la finance climat

Il n'existe pas encore de définition nationale de la finance climat. Cela rend difficile l'harmonisation du suivi et de rapportage entre les institutions.

Il est donc recommandé de définir une définition nationale claire, incluant les secteurs économiques et les types de projets concernés. Cela permettra aussi de mieux orienter les ressources nationales et de suivre les résultats des actions climatiques.

Évaluation des besoins en finance climat

Le pays a déjà exprimé ses besoins de financement à travers sa CDN, en lien avec les mécanismes internationaux comme le Fonds Vert pour le Climat, les financements bilatéraux et multilatéraux, ainsi que les contributions du secteur privé et de la diaspora.

Au titre de la CDN 2.0, un soutien technique de l'AFD au profit du MAPETA a été reçu pour l'organisation

des réunions dédiées à l'exercice d'évaluation des besoins financiers pour la mise en œuvre de la CDN. Après déclinaison des activités spécifiques de chaque mesure d'atténuation, des propositions budgétaires ont été formulées par activité. Par la suite, un exercice de priorisation par secteur a été réalisé afin d'affiner les coûts budgétaires détaillés dans le plan de mise en œuvre.

Suivi de la finance climat

Actuellement, il n'existe pas de système structuré de suivi de la finance climat au niveau du MET.

Les informations disponibles concernent uniquement les financements hors budget (off-budget), y compris certaines contributions en nature. Mais ces données ne sont pas encore organisées ni suivies de manière systématique.

Il y a donc un besoin important de renforcer les capacités et de mettre en place un système de suivi et de collecte de données plus structuré.

De la transparence au renforcement de l'action climatique

Dans le cadre du BTR, le pays a déjà pu rapporter les informations sur le soutien reçu et nécessaire avec l'appui du PNUE et des experts du projet.

Cependant, le système actuel ne permet pas encore de comparer de manière complète les besoins de financement et les financements réellement mobilisés.

Enfin, il n'existe pas encore de feuille de route à long terme pour améliorer progressivement la transparence et la qualité des données sur la finance climat.

Des besoins en renforcement de capacités ont commencés à être identifiés lors des ateliers de la phase 1 et intégrés dans le plan de travail du projet ICAT.

Tableau 3 : Synthèse de l'évaluation de base

Domaine	Situation actuelle	Besoins identifiés / Commentaires
Politiques et réglementation	Existant dans certains domaines	Besoin de renforcer l'existant et de développer les éléments manquants, notamment un cadre spécifique pour la transparence de la finance climat
Arrangements institutionnels	Non formalisé et incomplet	Besoin de renforcer et de formaliser davantage le dispositif institutionnel (clarification des rôles, points focaux, coordination)
Collecte des données	Existant de manière partielle (pour les inventaires GES)	Nécessité de renforcer le schéma de collecte existant et l'étendre aux données sur les flux financiers Nécessité d'améliorer la standardisation des données
Définition de la finance climat	Absente	Nécessité de définir une définition nationale claire de la finance climat pour harmoniser les pratiques
Processus d'évaluation des besoins financiers	Existant, pas très précis	Besoin de renforcer les approches existantes et de compléter les éléments manquants (planification, suivi, vérification).
Outil de suivi	Absence de système structuré	Besoin de développer un système ou outil de suivi de la finance climat et de renforcer les capacités associées
Rapportage à la CCNUCC	Existant avec appui technique externe	Le pays rapporte déjà les informations dans le cadre du BTR avec un appui technique, mais le système peuvent être grandement amélioré
Capacités techniques	Limitées	Besoin important de renforcement des capacités techniques des agents du MET et des institutions concernées

4. Vision et objectifs pour le système national de suivi de la finance climat

Objectifs visés par l'Union des Comores

Les objectifs définis à l'issue de la phase de l'évaluation de base visent à répondre aux principales lacunes identifiées en matière de gouvernance, de méthodologie, de collecte de données et de rapportage de la finance climat. Ils constituent le cadre d'intervention pour la mise en place progressive d'un système national de suivi de la finance climat.

Ainsi, les deux objectifs et les sous-objectifs présentés dans le tableau ci-dessous définissent notre champ d'action. Le premier objectif vise à mettre en place les fondements institutionnels, méthodologiques et techniques du système national de transparence de la finance climat. Le second objectif consiste à appliquer ce système au suivi des actions de la CDN afin de tester son fonctionnement, d'évaluer les besoins de financement, les financements mobilisés et les progrès réalisés, tout en identifiant les améliorations nécessaires.

Objectif	Justification liée au diagnostic
Objectif 1 : Mise en place d'un schéma institutionnel qui définit les mandats liés au suivi du financement climatique. Ceux-ci se traduit par :	
1. Définir la FC au niveau national à travers la classification des secteurs ou activités en lien avec la FC	Il n'existe aucune définition nationale de la FC
2. La clarification des mandats et responsabilités des institutions impliquées dans la mobilisation, la gestion et le suivi du financement climatique ;	Chevauchement des mandats voire même difficulté opérationnel des institutions pour faire un suivi régulier
3. La mise en place d'un mécanisme de coordination interinstitutionnelle pour assurer la cohérence et la complémentarité des interventions ;	Il existe un mécanisme de coordination mais très limité
4. Le renforcement du rôle du MET en tant qu'organe de suivi et de coordination des questions liées à l'environnement, au changement climatique et au financement climatique et inclusion du Ministère des Finance, du Budget et Secteur Bancaire.	Le MET doit renforcer son rôle dans le leadership institutionnel qui semble très limité dans certains cas.
5. L'élaboration et l'adoption de procédures et d'outils harmonisés pour le suivi, le reporting et l'évaluation des flux de financement climatique ;	Manque d'outils de suivi et de reportage sur les questions des flux financiers climatiques
Objectif 2 : Mettre en application le système national de suivi de la finance climat à travers l'évaluation des actions et du budget détaillé de la CDN par secteur afin de suivre les progrès réalisés tant en matière d'atténuation que d'adaptation	
6. Mise à jour de l'inventaire des actions d'atténuation et d'adaptation prévues dans la CDN, ventilé par secteur et par institution responsable (RBT ou CDN.3.0) (liste des actions et leurs besoins financiers totaux (ex-ante) associés ;	Difficultés observées lors des révisions des CDN par rapport aux actions d'atténuations/adaptation
7. Collecter et analyser les données financières relatives aux actions de la CDN, y compris les dépenses publiques (si	Manque de clarté ou absence sur les données financières spécifiques de la

possibles), les financements extérieurs et les investissements privés mobilisés ;	CDN
8. Évaluer les impacts des actions financées en termes de réduction des émissions de GES et de renforcement de la résilience à l'échelle nationale ;	Difficulté d'évaluer ces paramètres (activités de réduction des GES et de résilience) faute des données mise à jour
9. Identifier les contraintes institutionnelles, financières et techniques affectant la mise en œuvre des actions de la CDN ;	Capacité limitée dans ces domaines techniques ce qui impact l'exhaustivité des données
10. Formuler des recommandations opérationnelles pour l'ajustement des actions, des budgets et des mécanismes de financement de la CDN ;	
11. Valider les résultats de l'évaluation à travers des ateliers techniques impliquant les ministères sectoriels, le MET et les partenaires techniques et financiers.	Améliore la qualité des données collectées et facilite l'archivage

Plan de travail proposé

Ces objectifs ont ensuite été déclinés en un plan de travail avec les activités suivantes :

Tableau 4: Plan de travail proposé

Sous-objectifs	Actions alignées	Entités responsables	Résultats attendus	Outil / Modèles disponibles dans le guide ICAT pouvant faciliter la mise en œuvre du plan de travail
Objectif 1 : Mise en place d'un schéma institutionnel qui définit les mandats liés au suivi du financement climatique				
1. Élaborer et valider une définition nationale de la finance climat adaptée au contexte des Comores, à travers	1.1 Atelier national d'identification et de classification des secteurs ou activités liés à la FC pour avoir une définition nationale de la FC + responsabilités mandats en termes de finance climat (format retraite de plusieurs jours avec au préalable une formation sur la finance climat en tant que telle afin d'assurer la bonne connaissance du sujet par les parties prenantes) 1.2. Diffusion des conclusions auprès des parties prenantes 1.3. Validation par le MET, Ministère des Finances 1.4. Atelier de sensibilisation et de clarification des mandats institutionnel par rapport à la FC	MET-DGEF-secteurs	- Rapport sur les paramètres du cadre national de définition et de transparence de la finance climat/ - Rapport de formation incluant la définition nationale de la FC et les secteurs associés - Rapport de renforcement des capacités pour la mobilisation des financement climatique	Tableau d'orientation sur la définition de la finance climat avec sélection du niveau de complexité
2. La clarification des mandats et responsabilités des i Les activités permettant de clarifier et formaliser les mandats institutionnels mériteraient d'être précisées (consultations techniques, élaboration d'une	2.1. Elaboration d'un arrêté de mise en place du dispositif institutionnel 2.2. Atelier technique de clarification et formalisation des mandats institutionnels 2.3. Atelier de validation	MET-DGEF-secteurs		Annexe B

matrice des rôles et responsabilités, validation institutionnelle, impliquées dans la mobilisation, la gestion et le suivi du financement climatique				
3. La mise en place d'un mécanisme de coordination interinstitutionnelle pour assurer la cohérence et la complémentarité des interventions	Suite aux étapes 1 et 2: 3.1. Elaborer une note interministérielle de mise en place du mécanisme de coordination		Note ministérielle	
4. Le renforcement du rôle et des capacités techniques du MET en tant qu'organe de suivi et de coordination des questions liées à l'environnement, au changement climatique et au financement climatique et inclusion du Ministère des Finance, du Budget et Secteur Bancaire.	4.1. Organiser et mettre en place des ateliers de formation des agents du MET et du ministère des finances sur le suivi de la FC et le CC (4 formation/an)		Rapport d'atelier de formation	
5. L'élaboration et l'adoption de procédures et d'outils harmonisés pour le suivi, le reporting et l'évaluation des flux de financement climatique	5.1. Définition des protocoles de collecte et de contrôle qualité des données. 5.2. Développement d'outil de suivi et évaluation des flux financiers (définition des paramètres à collecter au niveau projet) 5.3. Formation sur les outils de suivi évaluation des flux financiers climatiques et au reportage 5.4. Elaboration d'une feuille de route nationale de suivi et de reportage des flux financiers adaptés au contexte national (définir fréquence de collecte, qui est en charge de la collecte, processus QA/QC)	MET-DGEF- sectoriels	• Rapport de formation sur le suivi évaluation des flux financiers • Feuille de route adoptée ventilé au contexte national • Indicateurs d'impact climatiques définis	• Outil de transparence du financement du climat - Modèle de suivi du financement du climat • Liste de contrôle de la qualité pour le suivi de la finance climat

Objectif 2 : Mettre en application le système national de suivi de la finance climat à travers l'évaluation des actions et du budget détaillé de la CDN par secteur afin de suivre les progrès réalisés tant en matière d'atténuation que d'adaptation

6. Mise à jour de l'inventaire des actions d'atténuation et d'adaptation prévues dans la CDN, ventilé par secteur et par institution responsable (liste des actions et leurs besoins financiers totaux (ex-ante) associés ;	6.1. Revue documentaire de la CDN et des documents sectoriels ; 6.2 Choix des méthodes pour évaluer les besoins ex ante de chaque mesure (par exemple GACMO) 6.3. Collecte de données auprès des ministères et institutions concernées ; 6.4. Organisation d'ateliers techniques de validation ; 6.5. Développement d'un outil (tableau/base de données) structuré ; 6.6. Vérification et harmonisation des informations collectées ; 6.7. Validation officielle de l'inventaire mis à jour.	MET-DGEF-s ectoriels	Rapport de revue de la CDN avec la méthodologie appliquée Rapport sur la collecte des données Rapport d'atelier	
7. Collecter et analyser les données financières relatives aux actions de la CDN, y compris les dépenses publiques(si possibles), les financements extérieurs et les investissements privés mobilisés	7.1. Identification des projets/programmes liés à la CDN et de leurs financements; 7.2. Consultation des partenaires techniques et financiers; 7.3. Analyse des données (par source, secteur, type d'action); 7.4. Organisation d'ateliers de validation des résultats	MET-DGEF-s ectoriels	Rapport d'identification des projets/programmes PV et rapports d'activités	Tableau 26 : Liste des méthodologies et approches utilisées

8. Évaluer les impacts des actions financées en termes de réduction des émissions de GES et de renforcement de la résilience à l'échelle nationale	8.1. Définition d...thodologique d'évaluation (indicateurs, outils, approches) 8.2. Collecte des données issues des projets et programmes financés 8.3. Estimation des réductions d'émissions (ex-ante et ex-post si possible) 8.4. Analyse des impacts en matière d'adaptation (résilience, vulnérabilité) 8.5. Réalisation d'études de cas sectorielles 8.6. Organisation d'ateliers de validation avec les parties prenantes 8.7. Élaboration d'un rapport d'évaluation national 8.8. Coordination avec élaboration BTR et autre	MET-Financ e	Rapport d'évaluation des chaines d'impacts Etude d'analyse de la vulnérabilité mise à jour Rapports d'ateliers	
9. Identifier les contraintes institutionnelles, financières et techniques affectant la mise en œuvre des actions de la CDN	9.1. Consultations avec les parties prenantes clés: Revue documentaire (CDN, politiques sectorielles, rapports existants) 9.2. Organisation d'ateliers participatifs multi-acteurs 9.3. Analyse des données issues des actions 6, 7 et 8 9.4. Cartographie des contraintes par type et par secteur 9.5. Élaboration d'un plan de recommandations	MET	Rapport des ateliers consultatifs des parties prenantes Rapport d'analyse, incluant cartographie des contraintes Document de recommandations opérationnelles	
10. Formuler des recommandations opérationnelles pour l'ajustement des actions, des budgets et des mécanismes de financement de la CDN	10.1. Analyse des mécanismes de financement (fonds climat, budgets nationaux, PPP, etc.) 10.2. Élaboration de scénarios d'ajustement (techniques et financiers) 10.3. Organisation d'ateliers de concertation et de validation 10.4. Rédaction d'un document de recommandations opérationnelles	MET- finance	Plan de recommandations et de suivi	

11. Valider les résultats de l'évaluation à travers des ateliers techniques impliquant les ministères sectoriels, le MET, Ministère des Finances et les partenaires techniques et financiers	11.1. Préparation de présentation (rapports synthétiques, infographies, tableaux) 11.2. Identification et mobilisation des participants (ministères sectoriels, MET,,,,,,) 11.3. Organisation logistique des ateliers (national et/ou sectoriels) 11.4. Animation des sessions techniques et discussions thématiques 11.5. Collecte et intégration des commentaires 11.6. Finalisation des rapports sur la base des validations obtenues 11.8. Vulgarisation et diffusion des conclusions	MET-finance, sectoriels	Rapports synthétiques Matrice d'identification et mobilisation des prenantes Support d'animations Rapport de validations	
---	--	--------------------------------	---	--

Domaines prioritaires de renforcement des capacités

Les consultations réalisées dans le cadre de cette première phase ont permis d'identifier plusieurs besoins en renforcement des capacités pour améliorer le suivi de la finance climat aux Comores. Ces besoins concernent les institutions nationales, les ministères sectoriels et les autres acteurs impliqués dans la mobilisation, le suivi et le rapportage des financements climatiques.

Les domaines prioritaires présentés ci-dessous ont été définis sur la base des échanges avec les parties prenantes et des recommandations formulées lors de l'atelier de validation. Ils contribueront à la mise en œuvre du futur système national de transparence de la finance climat.

Tableau 5 : Besoin en renforcement des capacités techniques des parties prenantes

Capacités directement liées à la finance climat

Partie prenante	Besoins en renforcement des capacités
Toutes parties prenantes en charge des données	Collecte, traitement et gestion des données sur la finance climat ; suivi et évaluation (M&E) ; gestion axée sur les résultats (GAR) ; cadre international de la finance climat
Service Climat (CC)	Évaluation des besoins de financement climatique ; utilisation des plateformes CCNUCC (CTF) ; négociations climatiques et marché carbone ; finance climat et mobilisation des financements
DGEF	Mobilisation des financements climatiques ; identification des sources de financement et conditions d'accès
Ministère des Finances et administrations financières	Suivi des flux financiers climatiques ; comptabilité publique et procédures HACT ; reporting financier (OHADA) ; gestion budgétaire des financements bi et multilatéraux ; passation des marchés publics ; outils de gestion financière (TOMPRO)
Équipe PNA	Évaluation des besoins en adaptation et planification climatique

Capacités de support technique à l'action climatique (liées mais indirectes)

Partie prenante	Besoins en renforcement des capacités
Service Climat (CC)	Élaboration de scénarios climatiques ; analyse de vulnérabilité ; systèmes d'information géographique (SIG) ; inventaires GES (IPCC) ; utilisation des plateformes CCNUCC (CRT)
Économie bleue et verte	Intégration des outils économiques dans la planification climatique ; économie circulaire ; planification spatiale marine
Service biodiversité	Comptabilité du capital naturel ; intégration biodiversité-climat dans la planification

Capacités sectorielles environnementales (hors finance climat directe)

Partie prenante	Besoins en renforcement des capacités
ANGD	Gestion des déchets (cadre réglementaire, traitement, valorisation, compostage, méthanisation, décharges) ; communication et sensibilisation environnementale
Service d'étude d'impact	Normes environnementales ; évaluation environnementale ; suivi et contrôle environnemental ; planification environnementale générale
CRDE	Montage de projets (approche générale de gestion de projets)
Service biodiversité	Éducation environnementale ; supports pédagogiques ; identification des espèces ; OGM ; sensibilisation générale

Note transversale

Il est fortement recommandé de mettre en place des sessions de formation de formateurs, afin d'assurer la durabilité des compétences au niveau national et de permettre la formation continue des nouveaux agents.

Conclusion

Cette première phase a permis de faire un état des lieux de la transparence de la finance climat aux Comores et d'identifier les principales lacunes. L'évaluation montre que certains éléments sont déjà en place, notamment au niveau des politiques climatiques, de la coordination entre acteurs et du rapportage à la CCNUCC. Toutefois, ces dispositifs restent souvent partiels, peu formalisés ou appliqués de manière limitée. Des efforts restent donc nécessaires pour renforcer les mécanismes existants, clarifier les rôles des différentes institutions et améliorer le suivi des financements climatiques.

Cette évaluation constitue une première étape vers la mise en place d'un système national de transparence de la finance climat. La réussite de ce processus dépendra en grande partie de la mise en œuvre du plan de travail élaboré pour répondre aux lacunes identifiées. Elle nécessitera également une forte implication de l'ensemble des parties prenantes, ainsi qu'une bonne collaboration entre les institutions concernées. Enfin, le renforcement des capacités et la formation des acteurs impliqués seront essentiels pour assurer la compréhension, l'appropriation et le bon fonctionnement du futur système de suivi de la finance climat.

Annex 1. Evaluation de base de l'Union des Comores

Catégorie	Questions de l'enquête	Réponse (oui/non)	Etapas du guide auxquelles se référer	Commentaires
Politiques et réglementation en matière de climat	Le pays a-t-il entrepris des initiatives pour lier la finance climat aux politiques et objectifs climatiques ?	Oui		
	Est-il nécessaire de développer ou de formaliser une nouvelle politique ou réglementation pour la transparence en matière de finance climat ?	Oui		
Cadrage, planification et arrangements institutionnels	Le pays a-t-il récemment réalisé une cartographie des parties prenantes en matière de finance climat ?	Oui	Si non, se référer à l'étape 2	
	Le pays a-t-il rencontré des défis ou des obstacles liés à la transparence en matière de finance climat ?	Oui		
	Le pays a-t-il identifié les principaux objectifs pour la mise en oeuvre de ce guide ?	Non	Si non, se référer à l'étape 3	
	Le gouvernement a-t-il défini des rôles et des responsabilités clairs pour chaque tâche de suivi de la finance climat sur la base	Non	Si non, se référer à l'étape 5	

	de la cartographie des parties prenantes ?			
	Existe-t-il une entité ou une équipe qui supervise toutes les tâches liées à la gestion de la finance climat ?	Non	Si non, se référer à l'étape 5	Il n'existe pas d'équipe spécifiquement dédiée à la finance climat. Toutefois, le MET-DGEF sont les organes chargés du suivi de l'ensemble des questions liées à l'environnement et au changement climatique, y compris celles relatives au financement climat
	Le cas échéant, l'organisme de surveillance inclut-il à la fois des acteurs publics et privés ?	Non	Si non, se référer à l'étape 5	
	Le gouvernement a-t-il établi des procédures claires ou des lignes directrices sur les mécanismes de collaboration pour le suivi et la mobilisation des flux de financement climatique ?	Non	Si non, se référer à l'étape 5	
	Le gouvernement a-t-il réalisé une évaluation des domaines d'expertise des différents ministères, départements et personnels ?	Non	Si non, se référer à l'étape 5	l'évaluation du MET par le PNUE
	Le gouvernement a-t-il mis en place des systèmes pour garantir que les structures institutionnelles soient suivies et révisées régulièrement ?	Oui	Si non, se référer à l'étape 5	début

	Le gouvernement a-t-il déjà désigné un point focal dans chaque ministère et secteur pour la collecte de données relatives au climat ?	Non	Si non, se référer à l'étape 5	
	Le gouvernement a-t-il mis en place ou prévoit-il de mettre en place un processus législatif pour la collecte de données ?	Non	Si non, se référer à l'étape 5	
	Le gouvernement a-t-il mis ou mettra-t-il en place un processus législatif pour la collecte des données ?	Non	Si non, se référer à l'étape 5	Il n'y a aucun dispositif réglementaire ou un cadre légal sur la finance climat. Mais il existe un schéma institutionnel pour la collecte des données des inventaires de GES
	Le gouvernement a-t-il identifié les principales capacités et rôles nécessaires à la gestion de la finance climat ?	Non	Si non, se référer à l'étape 6	
	Le gouvernement a-t-il planifié et organisé un ensemble de formations pour renforcer la capacité technique du personnel concerné ?	Non	Si non, se référer à l'étape 6	
	Sur la base de cette évaluation et des objectifs de mise en œuvre de ce guide, le pays a-t-il élaboré un plan d'action ?	Non	Si non, se référer à l'étape 4	
Définir et classer la finance climat	Le pays a-t-il une définition collective de la finance climatique au niveau national ?	Non	Si ce n'est pas le cas, ou si un pays souhaite disposer d'une définition avancée, veuillez	

			référer à l'étape 7.	
	Le pays dispose-t-il d'une classification des secteurs économiques et des activités éligibles basée sur la définition de la finance climat ?	Non	Si ce n'est pas le cas, ou si le pays souhaite obtenir une classification avancée, passez à l'étape 7.	
	S'il existe un suivi de la finance climat, lesquelles des sources suivantes sont actuellement suivies ? (Sélectionner toutes les options qui s'appliquent)	Off-budg et	Pour une couverture plus large du suivi de la finance climat, se référer à l'étape 8	Le MET met à disposition des projets qu'elle coordonne des sources de financement en nature (personnels, des mobiliers, des sources fonctionnelles) mais il n'existe pas un suivi de finance climat
	Si un suivi de la finance climat ou un marquage budgétaire est en place, quel est le niveau d'agrégation actuellement utilisé dans le pays pour estimer les flux financiers ?	Basé sur le projet	Pour plus d'informations, se référer à l'étape 8	
	Si un suivi de la finance climat ou un marquage budgétaire est en place, le pays a-t-il défini les paramètres suivants ? • Granularité des instruments financiers • Informations sur les bénéficiaires • Informations sur le type d'instruments • Financements climatiques engagés/décaissés • Fréquence du cadre de transparence	Non	Si non, se référer à l'étape 8	

	Le pays a-t-il déjà identifié des indicateurs d'impact sur le climat ?	Oui	Si non, se référer à l'étape 9	
Évaluation des besoins en matière de finance climat	Le pays a-t-il estimé les financements nécessaires à la mise en oeuvre de sa CDN ? Quelle est la précision de cette estimation ?	Oui	Pour plus d'informations, se référer à l'étape 3	global par secteur
	Le pays a-t-il élaboré un plan d'investissement pour atteindre les objectifs de se CDN en tenant compte des coûts estimés ?	Oui		rapport technique plan d'action
	Si oui à la question précédente, quelle est la précision de l'estimation ?	Précis	Pour plus d'informations, se référer à l'étape 3	
	Quelle est la couverture des objectifs de la CDN ? (Sélectionner les options s'appliquent)	Les deux	Pour plus d'informations, se référer à l'étape 10	
	Le pays dispose-t-il d'un plan d'action basé sur les arrangements institutionnels pour l'évaluation des besoins en financement de la CDN ?	Non	Pour plus d'informations, se référer à l'étape 11 et au tableau 12	
	Le pays dispose-t-il d'un processus de vérification régulier pour l'évaluation du financement des CDN ?	Non	Pour plus d'informations, se référer à l'étape 13	
	Quelles sont les sources actuelles de collecte de données sur la finance climat ?	Off-budg et	Pour plus d'informations, se référer à l'étape 14	

	Le pays utilise-t-il des méthodologies de suivi pour les sources suivantes de flux de finance climat ? • Publiques nationales • Privées nationales • Publiques internationales • Privées internationales	Non		
	Existe-t-il un besoin d'améliorer ou de modifier ces méthodologies ?	Oui		
	Le pays dispose-t-il d'une base de données ou d'un système d'information pour enregistrer les données relatives à la finance climat ?	Non		
	Le processus de classification des programmes et projets en fonction de la définition établie de la finance climat est-il en place ?	Non	Si non, se référer à l'étape 14	
	Le processus de vérification des données relatives à la finance climat est-il en place ?	Non	Si non, se référer à l'étape 16	
	Le processus de pondération des données sur la finance climat est-il en place ? (par exemple, les marqueurs de Rio, le CPEIR et le CBT).	Non	Si non, se référer à l'étape 15	
	A quelle fréquence sont collectées/estimées les	Unique		

	données relatives à la finance climat ?			
	Le pays a-t-il développé et mis en oeuvre des taxonomies durables/vertes ?	Non	Dans les deux cas, passez à l'étape 7.	
De la transparence au renforcement de l'action climatique	Le pays a-t-il évalué les besoins financiers ex-ante par rapport à la mesure ex-post et à la vérification des flux de financement climatique ? En procédant ainsi, le pays a-t-il évalué de manière précise les lacunes de financement ?	Non	Si non, se référer à l'étape 17	
	Le pays prévoit-il de rapporter dans le cadre du RBT, et particulièrement le soutien nécessaire et reçu ?	Oui	Si oui, se référer à l'étape 20	
	Le pays vise-t-il l'optimisation de la gestion des ressources publiques pour la finance climat ?	Non	Si oui, se référer à l'étape 18	Mobiliser des ressources additionnelles internationales et optimiser leur usage
	Le pays a-t-il élaboré une feuille de route à long terme pour un niveau plus avancé et une plus grande granularité pour le prochain cycle ?	Non	Si non, se référer à l'étape 21	